



Peux ton me refuser le regroupement familiale pour licenciemnt

Par **myriam31**, le **25/07/2011** à **10:56**

Bonjour,

Cela fait 4 ans que je travaille en cdi en juillet 2011 j'ai déposé une demande de regroupement familiale .Seulement je vien d'apprendre que mon entreprise va fermer et que je vais être licencié ;j'aimerais savoir est ce qu' il y a une petite chance pour que ma demande soit acceptée?

merci d'avance pour vos réponses.